



SAINT-DENIS DE-BROMPTON

Mot du maire

20 janvier 2026

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal le mardi 20 janvier 2026.

Chers citoyens et chères citoyennes,

Comme vous avez pu le constater, nous profitons de la relocalisation au rez-de-chaussée pour apporter un changement et ouvrir les portes à 19 h 15 afin de pouvoir permettre aux élus d'accueillir les citoyens présents pour la séance.

Décès d'un ancien conseiller

Le 17 décembre dernier, nous avons appris le **décès de M. Jean Samson**, citoyen de notre municipalité qui a été conseiller municipal durant un mandat de 2013 à 2017. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Présentation des élus qui ont été nommés dans les différents comités de la municipalité

** Pour voir les affectations des élu(e)s aux différents comités municipaux, [cliquez ici](#). **

Mot de remerciement du Centre d'Action Bénévole de Windsor et région (CAB) pour la guignolée du 4 décembre dernier sur notre territoire

Voici le mot qui nous a été partagé par le CAB de Windsor et région :

Grâce à la collaboration de l'école Jardins-des-Lacs, nous avons livré des paniers de Noël à 12 familles de Saint-Denis-de-Brompton. Au total, l'école et les élèves nous ont remis 273,2 kilos de denrées non périssables. 😊 De plus, nous avons remis aux familles des bons d'achat

à l'Intermarché de St-Denis, d'une valeur totale de 4 600 \$. Nous avons réussi notre pari de prendre le relais, à la dernière minute, des Paniers de Noël des Chevaliers de Colomb.

On tient, encore une fois, à remercier tous nos citoyennes et citoyens qui ont fait preuve d'une grande générosité pour faire de cet évènement un grand succès !

Rencontre avec M. André Bachand (député provincial de la circonscription de Richmond) pour faire le suivi de certains enjeux pour notre municipalité, soient :

- L'enjeu de l'école Jardin des lacs :
 - Report de l'agrandissement, nous n'avons pas de développements autres que les contraintes budgétaires qui retarde le début des travaux de ce projet.
 - Fin du contrat de location des deux classes modulaires dans le stationnement de l'aréna qui sera pris en charge par le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) et pour l'ajout de 4 classes modulaires qui seront localisé sur le terrain de l'école.
- Les travaux au parc Desjardins :
 - Nous lui avons fait part de l'avancement des travaux à notre parc en lui partageant que nous allons compléter les travaux des terrains de tennis et de pickleball ce printemps si tout se déroule comme prévu. De nouveaux travaux sont prévus pour la mise à niveau du terrain de balle à l'automne 2026. Il était très content que les subventions obtenues se concrétisent et que celles-ci améliorent l'offre d'activités sportives extérieures pour nos citoyens.
- Nos demandes à différents programmes de subventions :
 - Nouvelle mairie via le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) dont nous avons déposé la demande à l'automne dernier.

- Bâtiment de l'aréna au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Je vais assister à l'annonce officielle de l'ouverture du programme le 28 janvier prochain.
- Piste cyclable au programme Transport Actif en Périmètre Urbain (TAPU), dont nous avons déjà fait la demande à l'automne dernier.

- Le suivi du dossier de la révision de la norme provinciale sur l'amiante dans le sol auprès du ministère de l'environnement :
 - Demande de révision de la norme qui inclut l'amiante dans le sol comme contaminant, et ce, à raison de 0,1 % et plus, alors que dans d'autres provinces ou pays la norme peut varier entre 1,0 et 5,0 % et plus. Pour nous, cet élément a un impact important pour certains de nos différents projets, dont celui du projet égout et aqueduc pour le secteur du petit lac Brompton et du lac Desmarais. Les étapes auprès des différents ministères sont complétées, reste celle avec la CNESST.

- Le suivi du dossier de l'interdiction de l'accès des embarcations nautiques extérieures au lac Montjoie :
 - Suivi des démarches pour l'interdiction de l'accès des embarcations nautiques extérieures au lac Montjoie via les terrains de la SÉPAQ avec l'agrandissement et le projet du Parc du Mont Orford. Selon notre député, le gouvernement et la SÉPAQ seraient en accord avec la position de la municipalité et de l'APLM. Nous assurons un suivi de ce dossier de façon à mettre le tout sur papier avec eux.

- Réduction de la limite de vitesse sur une partie des routes provinciales 222 et 249 :
 - Nous avons l'appui de notre député sur ce dossier, mais nous avons certains devoirs à compléter de notre côté et cela va passer par la réalisation d'un plan sur la mobilité active qui est prévu pour cette année.

Dossier du transport adaptés et collectif

- Ce dossier a été transféré sous la responsabilité des villes et municipalités via les Municipalités Régionale de Comté (MRC). Pour nous, le service se fait avec Trans-Appel et une partie du financement de cet organisme se fera selon les 2 options suivantes, soient :
 - Une taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV)
 - Un montant sur la taxe foncière selon la valeur des propriétés

- Le conseil municipal a choisi l'option de la taxe sur l'immatriculation (TIV) qui, pour nous, est la plus équitable et considérant que cette option nous permet de regrouper 4 MRC pour réduire les coûts d'adhésion, alors que nous avons une entente avec la MRC des Sources pour l'opération et la gestion des transports, qui encore une fois, va permettre de réduire les coûts pour ce service.